

## INNOVATION DAYS - Fiche retour d'expérience

Nom et fonction de la personne qui remplit la fiche : *Mawuli TUKPO, Chef de Projet*

### 1. Nom de l'innovation

Conseil Consultatif Cantonal des Enfants (CCCE), vecteurs de paix

### 2. Contexte et enjeux

*Dans quel contexte cette innovation a-t-elle été développée ? A quels enjeux ou besoins essayait-elle de répondre ?*

La question des violences et des conflits est de plus en plus criarde au Togo malgré les efforts consentis par les autorités compétentes et les différents pour développer le vivre-ensemble dans la paix et la sécurité. Cette situation touche de plus en plus des jeunes et adolescents parmi lesquels, beaucoup passent de nombreuses années à la recherche du premier stage et/ou emploi.

Ces adolescents se livrent souvent dans la délinquance, l'alcoolisme et l'exacerbation des frustrations vis-à-vis des politiques, en qui ils voient l'origine de tous leurs malheurs et les expose davantage aux risques d'instrumentalisation par les partis politiques. Cet état des choses contribue à cristalliser les antagonismes autour des questions politiques et constitutionnelles. En outre, beaucoup de ces jeunes ne disposent pas de connaissances solides sur les compétences de vie courante notamment les questions de citoyenneté, de respect des différences, de consolidation de la paix, ce qui a pour conséquence de les rendre moins tolérants avec ceux qui n'ont pas les mêmes opinions politiques qu'eux ou qui sont différents d'eux.

En août 2017, le Togo a connu une résurgence des tensions sociopolitiques marquées par des meetings et marches politiques aboutissant souvent à de violents affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants dans plusieurs villes du pays (Anié, Sokodé, Mango, Bafilo et Kara). Ces manifestations se sont souvent soldées par la mort de certains manifestants parmi lesquels des enfants.

Au vu de ces différents éléments, le projet avait été initié pour renforcer les capacités des adolescents sur les compétences de vie courante notamment la consolidation de la paix et de favoriser leur implication à la prise de décision au niveau local, afin que les décisions qui sont prises et les politiques qui sont élaborées puissent s'attaquer à leurs problèmes prioritaires.

### 3. Type d'innovation (cocher la case correspondante)

**Innovation de type technologique ou pratique** (outil, pratique, technique, etc.)

**Innovation de type institutionnel, organisationnel ou méthodologique** (processus, modèles organisationnels, partenariats entre acteurs, gestion des projets etc.)

X

**Innovations de type politique** (nouvelle mesure politique ou réglementaire, etc.)

X

### 4. Description de l'innovation

*En quoi l'innovation a-t-elle consisté ? Comment cela fonctionne ? Quelle est la méthode ?*

Il s'est agi de mettre en place des conseils consultatifs des enfants dans 40 cantons (CCCE) du Togo pour favoriser la participation accrue et effective des jeunes et adolescents au processus de consolidation de la paix dans leurs familles, établissements scolaires et communautés.

Quelle est la méthode ?

- Définition participative (Services de l'Action Sociale, Education, CACIT-Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo-, AEAI) des critères de choix des membres des CCCE, élection du bureau et installation officielle des CCCE (âge, niveau (élèves et apprentis etc.), appartenance à un groupe social particulier (adolescents et jeunes, exclus, minorités, nomade etc.))
- Mise en place des CCCE (état des lieux, identification/choix des membres, installation officielle etc.). Le processus est animé conjointement par les acteurs de l'Action Sociale et les animateurs de Aide et Action affectés dans les zones du projet. L'état des lieux à consister à établir la situation de départ du projet : élaborer, valider et tester des outils de collectes ; collecter les données dans les cantons/localités sur l'existence-structuration-fonctionnement des CCCE etc.

- Suivi du fonctionnement des CCCE (formations des membres, accompagnement des CCCE à l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'actions, organisation du suivi etc.)

Comment cela fonctionne ?

Les CCCE accompagnés par leurs chaperons (souvent enseignants de leurs écoles ou agents de promotion sociale) :

- Elaborent leurs plans d'actions constituées entre autres d'activités socio-éducatives (causeries-débats, les sketches et jeux de rôles sur l'importance de la paix, les conséquences des conflits/guerres etc.) ; activités civiques et citoyennes (nettoyages des places publiques et des services publiques etc.). Sensibilisation de masse (les pairs, les parents, les autorités locales) ; nettoyage de la cour et les environs d'une brigade de gendarmerie suivi d'échanges civilo-militaires (les membres CCCE, les gendarmes) ;
- Conduisent la mise en œuvre des plans d'actions
- Rendent compte de leurs actions aux autorités locales (chefs de quartiers, villages et cantons)
- Organisent le renouvellement annuel des membres
- Actualisation des plans d'actions.

*En quoi est-elle innovante ? Afin d'identifier le caractère innovant de l'expérience, on pourra se référer à la grille de critère en annexe ci-dessous.*

L'action est innovante par le choix de la cible car, c'est pour la première fois, des groupes thématiques d'adolescents prennent en charge la problématique de la prévention et la gestion des conflits ; la notion de la paix et les sujets de citoyenneté à la base (écoles, collèges, centres d'éducation informelle).

## 5. Résultats/changements obtenus

*Quels ont été les effets de cette innovation ? Quels changements a-t-elle produit chez les acteurs ?*

- Acquisition de compétences par les membres des CCCE sur les notions de paix et de gestion pacifique des conflits, la citoyenneté et le vivre ensemble, le leadership et l'amélioration de l'expression écrite et orale ;
- L'engouement, le dynamisme et la volonté des membres des CCCE de travailler pour la cause de la paix dans leurs familles, écoles, ateliers et communautés respectifs ;
- Acquisition du savoir-faire en matière de transmission des connaissances acquises par le canal des sensibilisations ;
- Changement de comportement (témoignages) par certains membres des CCCE et certains membres de la communauté qui pensent ne plus s'adonner aux actes de violences ;
- Le développement de l'esprit d'initiative chez les jeunes et adolescents (exemple des sketches utilisés comme canaux pour faire passer le message de paix dans certains cantons) ;
- Le dynamisme et la volonté des membres des CCCE à poursuivre le travail ;
- Résolution de conflits entre adolescents (enfant pour enfant) dans les classes et établissements ;
- Accord tacite et disponibilité des acteurs communautaires d'accompagner les CCCE dans la mission qui leur est confiée.

## 6. Éléments à capitaliser

*Quels sont les points forts et faibles de cette innovation ? Quels sont les enseignements à tirer de cette expérience ? Possibilité de remplir/compléter cette section après la présentation afin d'y intégrer les retours des participants.*

Points forts :

- Intervention centrée sur les adolescents (adultes de demain), prenant en compte les concepts du genre et de l'équité ;
- Création et mise en synergie de plusieurs acteurs à la fois (Services de l'Etat dont Education, Action Sociale, Droit de l'homme, Force de l'Ordre et de Sécurité ; Unicef, Aide et Action mais aussi le CACIT) ;
- L'ancrage avec l'animation endogène et l'accompagnement des services de l'Etat dans la mise en œuvre ;
- Élaboration des plans cantonaux de pérennisation des acquis du projet (activités d'appui-accompagnement des services déconcentrés de l'Etat (Action sociale, Education, Collectivités locales) aux CCCE ; octroi d'outils de matériels adoptés (mégaphones) aux séances de sensibilisation.

Points faibles :

- Accompagnement des acteurs trop court pour la mise en place, le déroulement et une clôture efficace du projet : équipe technique d'appui temporaire dont les conséquences :
  - o L'insuffisance du suivi post-formation liée à la fin du projet le 30 novembre 2020
  - o Le nombre de jours de formation trop court pour les jeunes et adolescents vu la densité des modules de formation (les jeunes et adolescents n'apprennent pas au même rythme que les adultes)

- *L'installation des CCCE n'a pas couvert tous les cantons des préfectures bénéficiaires ;*
- Dispersion de la zone d'intervention du projet (une préfecture par région administrative choix du partenaire sur lequel Aide et Action ne pouvait pas agir)
- Inexistence de dispositif de suivi des changements et impacts post projet à Aide et Action ; (i) l'équipe projet engagée sur le projet étant temporaire ; (ii) charge individuelle du personnel engagé sur d'autres projets ne permet pas de les responsabiliser sur ces suivis post-projets (cas des zones coïncidant avec les CCE).

## **7. Qui contacter pour plus d'informations**

*Mawuli TUKPO, Chef de Projet : [mawuli.tukpo@aide-et-action.org](mailto:mawuli.tukpo@aide-et-action.org) ; (00228) 70054560*

**Annexe : Grille de critères pour qualifier une innovation :**

Critères : une innovation doit être :		Oui/ Non	Observations, analyse des écarts	Éléments à capitaliser
<b>Nouvelle dans le contexte où elle a lieu</b>	L'expérience est nouvelle (le caractère de « nouveauté » peut se référer au contexte géographique, à l'échelle, au domaine d'intervention, au type de pratique, etc.)	Oui		
<b>Utile par rapport au but recherché ou pour résoudre un problème spécifique</b>	Les acteurs du territoire sont impliqués dans l'identification du besoin ou de la problématique, dans la construction de la réponse innovante (qui suit les principes de la conception centrée sur l'humain), et dans sa mise en œuvre	Oui	Mais, les résultats attendus du projet ont été prédéfinis par le partenaire financier sur la base de son programme de collaboration avec le Togo	
	L'expérience apporte de nouvelles réponses et de la valeur ajoutée face à un besoin ou à une problématique	Oui		
	L'expérience présente un impact positif, direct ou indirect, sur le développement du territoire	Oui	Oui mais plus largement au Togo puisque le projet n'est intervenu qu'au Togo	
	L'expérience est porteuse de perspectives d'autonomisation et de changement social pour les acteurs du territoire	Oui	Mais, les conditions de sa mise en place, sa mise œuvre et sa clôture ne suffisent pas pour autonomiser véritablement les communautés aux fins d'un changement social durable.	
<b>Durable</b>	L'expérience permet d'apporter une solution durable à la problématique, et améliore la résilience des communautés	Oui		
	L'expérience a un coût modéré	Oui		
	L'expérience peut facilement changer d'échelle et/ou inspirer de nouveaux projets sur d'autres territoires	Oui		